



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/23-985-1588 du 16/10/2023

**APPEL A CANDIDATURES - CHARGE(E) DE MISSION DE REGION ACADEMIQUE A LA LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
LA RECHERCHE - RECTORAT D'AIX-MARSEILLE (DRAESRI)**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires ou contractuels de catégories A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr, secrétariat DIEPAT : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est vacant au 1^{er} novembre 2023

- Chargé(e) de mission de région académique à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Le poste est localisé à Aix-en-Provence (13).

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur choisirleservicepublic.gouv.fr

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 6 novembre 2023 par voie électronique à :

ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

**ADMINISTRATION HANDI-ACCUEILLANTE ET ATTACHÉE A LA MIXITÉ
ET A LA DIVERSITÉ**

FICHE DE POSTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**INTITULE DU POSTE : CHARGÉ DE MISSION DE REGION ACADEMIQUE A LA LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
LA RECHERCHE
AU SEIN DU RECTORAT D'AIX-MARSEILLE
AIX-EN-PROVENCE (13 100) – ACADEMIE DE AIX-MARSEILLE**

CATEGORIE : A	GROUPE RIFSEEP : 4	POINTS NBI : 0
FAMILLE(S) PROFESSIONNELLE(S) REME Management, pilotage et contrôle	DOMAINE FONCTIONNEL RIME Elaboration et pilotage des politiques publiques	
INTITULE DE L'EMPLOI TYPE REME Responsable sectoriel	EMPLOI REFERENCE RIME Responsable sectoriel	
CONTEXTE DU RECRUTEMENT		
<input type="checkbox"/> Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Création Date de prise de fonction : 01/11/2023		
LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE		
Dénomination du service : DIRECTION REGIONALE ACADEMIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (DRAESRI)		
Académie : REGION ACADEMIQUE PACA		
Département : BOUCHES DU RHONE 13		
Adresse : PLACE LUCIEN PAYE 13 621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1		
LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT		
FONCTION : CHARGÉ(E) DE MISSION DE REGION ACADEMIQUE A LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE		
FONCTION DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE, N+1 : DIRECTRICE de la DRAESRI		
NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : Personnels administratifs A : ... B : C :		
CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :		
Ce poste requiert de la disponibilité et implique des déplacements dans la région académique PACA		
DESCRIPTION DE LA STRUCTURE (organisation, spécificités) :		
EFFECTIFS GLOBAUX DE LA STRUCTURE : A : 9 B : 6 C : 1		
Constituée des académies d'Aix-Marseille et de Nice, la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur (P.A.C.A.) est placée sous l'autorité du recteur de région académique, qui est également le recteur de l'académie d'Aix-Marseille. Depuis, le 1 ^{er} janvier 2020, un recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation est placé à ses côtés.		
Le recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur est doté d'attributions spécifiques tendant à accroître la cohérence des politiques éducatives pilotées à l'échelle du territoire régional. Afin de lui permettre de disposer des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces politiques, des services régionaux ont été créés au sein de la région académique, parmi lesquels la Direction régionale académique de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (DRAESRI).		

Annexe 5b

La DRAESRI est organisée en deux sites : au rectorat d'Aix en Provence (14 agents) et un site de proximité situé au rectorat de Nice (2 agents).

Dans le cadre du renforcement de sa politique étudiante au niveau territorial, le rectorat recrute un ou une chargé(e) de mission à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

Le/la chargé(e) de mission de région académique à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans l'enseignement supérieur et la recherche est placé(e) sous l'autorité de la directrice, au sein du pôle « Appui à la stratégie régionale à l'enseignement supérieur et vie étudiante ». Il/elle travaille en collaboration avec les établissements de la région académique, les CROUS et les collectivités territoriales de la région académique.

Il/elle participe aux actions de formation réalisées par la mission violences sexistes et sexuelles (VSS) de l'Inspection générale de l'Education, du Sport et de la Recherche (IGESR). Il/elle lui rend compte des formations qu'il/elle dispense et des missions qu'il/elle supervise ou pilote. En cas de difficulté, il/elle en informe sans délai la mission VSS de l'IGESR.

Il/elle travaille en étroite collaboration avec le/la chargé(e) de mission de région académique en charge du bien-être étudiant dans l'enseignement supérieur et la recherche et avec le/la chargé(e) de mission « coordination territoriale - vie et bien-être étudiants » placé(e) au cabinet de la rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, notamment sur les aspects tels que la coordination de la formation des membres de la communauté étudiante (notamment des responsables des organisations et des associations étudiantes) sur ces enjeux, le suivi des signalements de violences émanant des étudiantes et étudiants, etc.

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :

Le/la chargé(e) de mission à la lutte contre les VSS assure :

- La coordination de la formation des personnels en charge de la prévention et/ou de la prise en charge des situations de violences sexistes et sexuelles au sein des établissements d'enseignement supérieur (missions égalité, membres des dispositifs d'écoute et de signalement, services juridiques, services des ressources humaines, services de santé universitaire, gouvernances) ;
- La coordination des réseaux d'acteurs à l'échelle du territoire et des établissements qui le composent, en lien notamment avec les acteurs de la lutte contre les VSS dans le scolaire ;
- La supervision et la réalisation d'enquêtes administratives (au minimum une par an pour maintenir sa propre expertise) ;
- Le conseil et l'expertise en matière de procédures de signalement et de traitement des situations ;
- Le suivi et la remontée des données relatives aux signalements effectués au sein des établissements ;
- La formalisation de conventions avec les parquets en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- La diffusion et le partage de bonnes pratiques avec les autres acteurs des rectorats portant des missions similaires dans l'enseignement secondaire.

Au sein du pôle d'appui à la stratégie régionale de la DRAESRI, le/la chargé(e) de mission à la lutte contre les VSS contribue aux activités transverses du pôle (formations du supérieur, vie étudiante, accès au 2nd cycle de l'enseignement supérieur...).

Activités principales :

- Conduire la mise en œuvre des politiques de son secteur
- Proposer des analyses de la politique sectorielle et des outils d'aide à la décision
- Représenter son administration auprès de partenaires internes et externes
- Rendre compte des résultats, présenter et évaluer les activités de son secteur
- Assurer une veille stratégique
- Identifier et proposer des pistes nouvelles d'organisation de son activité

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Les autres services de l'établissement | <input checked="" type="checkbox"/> Le rectorat | <input checked="" type="checkbox"/> Les services de l'administration centrale |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les établissements d'enseignement supérieur | <input type="checkbox"/> Le secteur privé | <input type="checkbox"/> Les EPLE du ressort académique |
| <input type="checkbox"/> Les élèves et parents d'élèves | <input checked="" type="checkbox"/> Les étudiants | |

